

*Compte rendu de la CAPL n°2 du 17 juillet 2014*

***Affectations locales***

***Filières Gestion Publique et Gestion Fiscale***

A l'issue de ce mouvement les postes de B suivants restent vacants :

- Argenteuil extérieur SIE : 1
- Argenteuil ville SIE : 1
- Argenteuil CH : 2
- Argenteuil municipale : 2
- Argenteuil OPH : 2
- Bezons : 1
- Cormeilles-en-Parisis : 2
- Sannois : 1
- Pontoise Sud SIP : 1 FGP
- Cergy Relations Publiques : 1
- Direction : 4 FGP et 2 ERD
- Cergy BCR : 1
- Beaumont-sur-Oise : 1
- Magny-en-Vexin : 1
- Vigny : 1
- Ermont Relations Publiques : 1
- Ermont CDIF et Bureau Antenne : 1
- Montmorency : 2
- Garges-lès-Gonesse Est SIE : 3
- Garges-lès-Gonesse Ouest SIE : 2
- Garges-lès-Gonesse Centre SIP : 1 FF
- Garges-lès-Gonesse Est CSP : 1
- Ezanville : 2
- Gonesse : 5
- Recette des finances de Sarcelles : 1
- Sarcelles : 4
- Villiers-le-Bel : 1

Des incohérences ont été constatées à l'étude des documents préparatoires. En effet, certains postes n'ont pas été pourvus au mouvement national alors que des collègues les avaient demandés sur leur fiche de mutation. La direction a répondu qu'elle avait également constaté ces anomalies. A l'avenir, les élus CGT conseillent aux agents de leur transmettre leur fiche de mutation au plus tôt afin que de telles erreurs ne se reproduisent pas.

Dans plusieurs cas, l'ordre des vœux des agents n'a pas été respecté bien que des emplois soient vacants sur les services demandés. Les élus CGT ont demandé les explications à la direction. Celle-ci a invoqué la notion de nécessité de service. La CGT déplore que des collègues subissent les conséquences des suppressions d'emplois et un recrutement qui n'est pas à la hauteur des besoins réels.

Les élus CGT ont demandé de préciser la division dans laquelle les collègues ont été affectés en direction. Les élus CGT sont à la disposition des intéressés pour leur communiquer cette information.

La CGT a également demandé que des postes soient créés dans les services où des collègues ont été détachés afin que des emplois soient proposés dans leur service d'origine.

La CGT a dénoncé la situation catastrophique des RAN de Garges-lès-Gonesse (-28 B) et Argenteuil (-13 B). Ces chiffres s'ajoutent au déficit des agents C. La direction a répondu qu'elle comptait sur l'appel de la liste complémentaire du concours d'agent pour compenser ce déficit, ainsi que sur les mouvements complémentaires du 1er mars.

Certains collègues ont obtenu satisfaction. Cependant, pour ceux dont les vœux n'ont pas été exaucés et ceux à qui la direction demandera encore des efforts supplémentaires pour pallier les vacances de postes, les élus CGT Finances Publiques ont voté contre ce mouvement.

Pour tout renseignement complémentaire plus personnel, n'hésitez pas à contacter nos élus :

- Rachele SABLIER (CfiP Pontoise CH)
- Maryvonne HENNEQUIN (Paierie Départementale)
- Cécile HEREUS (CfiP Cergy – SIP Pontoise Est)
- Patricia RIVALAIN (CfiP Argenteuil CH)

(lien pour la carte de France de mutations et premières affectations des contrôleurs au 1er septembre 2014 : <http://www.financespubliques.cgt.fr/spip.php?article12458> )